

Introduction générale

Le système de paiement d'une économie donnée est un des indicateurs de son fonctionnement, en particulier dans le contexte d'une économie de marché. Si les petits paiements peuvent être effectués en espèces sans inconvénients majeurs, les gros paiements font appel à l'intermédiation bancaire et aux instruments autres que les billets de banque.

Le développement des institutions et les progrès en matière d'intermédiation bancaire ont entraîné l'évolution et la diversité des instruments de paiement. Les nouvelles technologies de transmission de données et les progrès en informatique sont à la base de l'amélioration remarquable de leurs procédures de recouvrement.

C'est dans ce cadre que l'Algérie a engagé un projet de développement et de modernisation de son système de paiement, sur la base des principes et standards internationaux en collaboration avec la Banque Mondiale, tout en ayant recours aux connaissances françaises pour réussir la réforme, qui s'est concrétisée en 2006 par la mise en place d'un système de paiement de gros montant (ARTS) et le système de télé compensation Algérien (ATCI).

Cependant, la mise en place de ces deux systèmes n'ont toujours pas changé la mentalité algérienne qui favorise le règlement en cash hors circuit bancaire, ce qui a incité les pouvoirs publics à promulguer le Décret Exécutif n°10-181 fixant le seuil minimal de 500.000 DA aux transactions financières qui doivent être effectuées par les moyens de paiement scripturaux à savoir : le chèque, les effets de commerce, le virement mais aussi la carte bancaire.

En parallèle, l'utilisation des moyens de paiement électroniques est non encore satisfaisante, car le marché algérien ne dispose que d'un seul instrument représenté par la carte interbancaire (CIB) reflétant la négligence des banques de la place de ce volet rémunérateur et producteur de la valeur. Ce qui a engendré aux algériens un problème de culture en préférant de régler toujours leurs transactions en cash.

C'est dans ce contexte, que nous allons essayer d'étudier une panoplie de produit monétiques caractérisée par la compatibilité avec le marché et l'économie algérienne pour renverser cet alibi.

1- Problématique

Compte tenu de ce qui a été développé ci avant, la présentation de ce mémoire d'étude a pour objectif de répondre à la question suivante :

Quel est l'état des lieux des moyens de paiements électroniques existant au niveau de la Banque Nationale d'Algérie et quelles sont leurs perspectives?

L'étude de cette problématique impose l'analyse des questions ci-après et qui constituent les préoccupations maîtresses de ce mémoire d'étude :

- ✓ Quelles sont les nouveautés apportées au système de paiement algérien ?
- ✓ Est-ce que la Banque Nationale d'Algérie a bénéficié de cette réforme ?
- ✓ Quels sont les moyens de paiement électroniques disponibles à la Banque Nationale d'Algérie?
- ✓ Est-ce que ces moyens répondent aux besoins de la clientèle de la banque ?
- ✓ Quels sont les enjeux de la modernisation des moyens de paiement électroniques de la Banque Nationale d'Algérie ?
- ✓ Quelle est la stratégie de la Banque Nationale d'Algérie en matière de développement des moyens de paiement électroniques ?

A travers notre étude, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse aux interrogations ci-dessus, en proposant les hypothèses suivantes ;

- ✓ La réforme du système de paiement algérien s'est concrétisée par la mise en place des deux systèmes : l'ARTS pour le règlement des gros montants et l'ATCI pour automatiser et sécuriser les transactions de règlement.
- ✓ La Banque Nationale d'Algérie commercialise les mêmes produits que ceux des autres banques, à savoir la carte de retrait et de paiement CIB.
- ✓ Les utilisateurs des moyens de paiement électroniques sont souvent confrontés à nombreux risques opérationnels et fonctionnels qui affectent directement l'image de marque de la banque ; quels sont ces risques ?

- ✓ La réforme du système de paiement en Algérie n'a pas encore atteint un niveau de maturité avancée pour adopter des moyens de règlement de haute technologie (mobile banking, e-banking, virement électronique depuis GAB...).

2- Importance du thème et objectifs de l'étude :

Le présent thème de recherche tire son importance du programme de modernisation et de développement du système de paiement algérien mené par les pouvoirs publics et qui doit être appliqué au niveau des banques de la place, mais aussi il s'inscrit dans une tendance maghrébine, continentale et internationale en matière d'innovation et de lancement de nouveaux moyens de paiement électroniques dont l'Algérie malheureusement ne fait pas partie.

Ce travail accompagnera également la BNA dans ses préparatifs à l'entrée en vigueur du Décret Exécutif n°10-181 précité surtout dans le développement et l'innovation de la carte bancaire mais aussi la promotion et l'introduction d'autres produits de la monétique utilisant des technologies avancées pour suivre l'évolution de l'économie algérienne, répondre aux besoins de la clientèle et gagner d'autres parts de marché.

De ce fait, ce mémoire d'étude s'inscrit dans la logique des initiatives prises pour l'étude de l'état actuel du système de paiement algérien et les moyens de paiement électroniques proposés en général et le cas de la BNA d'une manière particulière, considérée parmi les premières banques qui ont lancé la fonction monétique en Algérie et possédant des potentialités remarquables pour développer ce volet.

3- Méthodologie

Pour mieux répondre à la problématique et vérifier les hypothèses précédentes, nous avons choisi la méthode analytique et descriptive.

Une démarche descriptive : pour décrire le programme de modernisation du système de paiement algérien et étudier la réalité des moyens de paiement électroniques en Algérie et en particulier à la BNA ainsi que leurs perspectives de développement.

Une démarche analytique : pour utiliser les données sur la monétique algérienne et à la BNA comme un outil d'analyse via la démarche descriptive.

4- Plan

Ce travail a pour objectif de traiter les nouveaux moyens de paiement électroniques utilisés en Algérie et en particulier au sein de la BNA et leurs perspectives de développement, pour cette raison on va répartir le plan en deux parties ;

- ✓ Théorique
- ✓ pratique

Concernant la première partie, elle va faire l'objet de trois chapitres qui présentent en général l'aspect théorique de la modernisation des systèmes de paiement, les principaux moyens de paiement électroniques ainsi que leurs sécurités.

Chapitre 1 ; Présentation du système de paiement

Avant de parler des moyens de paiement électroniques, il est préférable de présenter les notions de base relative à tout système de paiement.

Chapitre 2 ; Différents moyens de règlement électroniques

Ce chapitre présentera les moyens de paiement électroniques les plus utilisées ; carte bancaire, virement, mobile banking, ainsi que les canaux d'acceptation de chaque mode.

Chapitre 3 ; Enjeux et sécurisation des moyens de paiement électroniques

Ce dernier chapitre de la partie théorique va essayer de citer les différents risques liés à l'utilisation de chaque moyen de paiement électronique ainsi que les mesures prudentielles pris par les banques centrales et les banques commerciales pour sécuriser les transactions.

Alors que la **partie pratique** traitera le système de paiement algérien et présentera l'état des lieux et les perspectives d'évolution des moyens de paiement électroniques en Algérie et à la BNA ;

Premier chapitre : Système de paiement en Algérie

Ce premier chapitre fera l'objet d'une genèse du système de paiement algérien et les moyens de paiement électroniques utilisés dans la place algérienne.

Deuxième chapitre ; Les systèmes de paiement électroniques et la fonction monétique de la BNA

Ce deuxième chapitre présentera les systèmes de paiement électroniques utilisés au sein de la BNA ainsi que les moyens de paiement électroniques proposés à la clientèle et leurs perspectives de développement.

Il proposera également de nouveaux produits dans le marché algérien que la BNA peut les offrir aux clients et bénéficier d'un avantage considérable vers son changement et sa modernisation attendus par les pouvoirs publics et sa clientèle.